



NOUVEAU

L'INFIRMIER(E) EN AUTODIALYSE

Les décrets de 2002 ont défini les structures d'autodialyse prenant en charge des patients traités par hémodialyse. Quel est l'impact pour l'infirmier qui est au centre du dispositif ? Quelles sont ses missions, ses responsabilités ? afin d'assurer des soins de qualité en toute sécurité.

Public

Infirmiers(ères) en autodialyse
Cadres infirmiers

Durée

2 jours

Coût (net de taxes)

680 €

Intervenants

E. TELLIER
IDE Formateur

OBJECTIFS

- Connaître les différents décrets
- Connaître la fiche de poste
- Connaître la structure d'autodialyse sur le plan organisationnel et logistique
- Connaître les différents partenaires, liens, instances
- Connaître le « prendre soin du patient en autodialyse »

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre législatif et réglementaire
- Place de l'infirmier au sein de l'unité d'autodialyse
- Rôle de l'infirmier : fonctionnement, gestion, éducation thérapeutique
- Organisation d'une journée « type » en autodialyse



CENTRE DE FORMATION AURA

26 rue des Peupliers 75013 Paris

Tel : 01 53 62 66 03

fax : 01 53 62 67 10

am.girard@auraparis.org

www.auraparis.org

N°agrément 11752527875

N°SIRET 775694839

MODULE L'INFIRMIERE EN AUTO-DIALYSE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Du 8 au 9 février 2010

Nom.....**Prénom**.....
Fonction.....
Date de naissance.....

Adresse personnelle.....
.....
Code postal.....Ville.....
Tél.....Fax.....

Adresse professionnelle (si différente).....
Code postal.....Ville.....
Tél.....Fax.....

Coût du stage.....
Acompte 50%.....
A régler par chèque à l'inscription - à l'A.U.R.A Centre de Formation
Date, le.....

Modalités d'inscription

Toute inscription ne sera prise en considération que si elle est accompagnée de l'acompte de 50% prévu ci-dessus. Elle devra être retournée au moins 4 semaines avant le début de la session. Le paiement du solde du coût de la formation sera effectué au plus tard le 1er jour de la session.

Fait à.....

Le.....

Signature

CACHET DE L'ETABLISSEMENT